

Association des résidents du lac Renaud
PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle
Rencontre en présence Pavillon Leon Arcand/ Prévost
Le 22 novembre 2022
De 19h00 à 21h00

Présences:	Jean-René Bureau	Président
	Luc Bellefleur	Administrateur
	Claude Brunet	Administrateur
	Richard Pouliot	Trésorier
	Sylvie Voyer	Secrétaire
Absents (motivés):	Annie Renouf	Administratrice
	Dominique Demers	Administratrice

18 personnes se sont présentées à l'Assemblée (excluant les 5 membres du CA)

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le quorum est constaté (il faut un minimum de 11 membres en règles) et l'assemblée est ouverte. Il est 19h12.

Jean-René agira comme président d'assemblée et propose Sylvie Voyer pour agir comme secrétaire. Marie-Claude Allard seconde.

Au mot de Bienvenue, Jean-René présente les membres du CA présents.

Il spécifie que seuls les membres ont droit de vote, et un seul vote par résidence, mais qu'il n'y aura pas de vote à prendre durant cette assemblée.

Il explique la raison de la tenue d'un autre AGA en 2022 (le dernier ayant eu lieu le 1^{er} juin 2022), qui est en lien avec états financiers se terminant le 31 août 2022. Nous avons l'obligation de tenir l'AGA durant les 3 mois suivants la fin de l'année financière. Cependant, il sera possible de tenir une AGA spéciale au printemps pour présenter les activités autour du lac pour la saison estivale.

Jean René clarifie également le rôle de l'Association des résidents du Lac Renaud, selon nos lettres patentes, qui est en lien avec la santé et protection du lac uniquement. C'est-à-dire qu'il n'est pas dans notre mission d'aider pour des activités et/ou demandes auprès des citoyens ou de la Ville pour toute autre raison que la santé du Lac. Cependant, les citoyens peuvent utiliser la page Facebook de l'Association pour solliciter les résidents.

Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour

On a lu l'ordre du jour et demandé si des modifications étaient nécessaires et des points à ajouter à varia. Monsieur Tatonetti demande qu'on parle des castors. Sur proposition de Danielle Truchon et secondé par France Fortin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

1. **Mot de Bienvenue**
2. **Accomplissements été 2022**
3. **Remerciements aux bénévoles**
4. **État de la santé du lac**
5. **Présentation des différentes options d'interventions pour 2023 et les années suivantes**
6. **États financiers**
7. **Varia**
8. **Période de questions**
9. **Élections**

2. Accomplissements été 2022

- Installation de 82 toiles (23 bénévolement) pour 2665m², avec superposition nous estimons à 2224m²
- Arrachage de 2050 kg de biomasse fraîche de Myriophylle, soit une superficie estimée à 3300m² (Équivalent à plus de 10 bacs de compost) (FYTO)
- TOTAL = 5524m² de MaE de moins
- Délimitation des herbiers (bénévoles)
- Retrait et nettoyage des toiles (bénévoles)
- Cartographie des herbiers (bénévoles)
- Activités habituelles (entretien plages, installation quais, prise de mesures RSVL) (bénévoles)

3. Remerciements aux bénévoles

Jean René remercie tous les bénévoles sans qui toutes les activités de préservation de la santé du lac n'auraient pas pu avoir lieu :

- | | | |
|-----------------------|----------------------|------------------------|
| • Jonathan Brassard | Richard Crilly | Sébastien Gauthier |
| • Richard Gélinas | Jonathan Laniel | Marie-Noël Olivier |
| • Éminé Piyalé-Sheard | Sandy Paskaryk | Mélanie Perron |
| • Fanny Roy | Martin Savard | Yannick St-Jean |
| • Daniel Trépanier | Danielle Truchon | Simon Wattiez-Duchesne |
| • Gilles Tourigny | Mariette V. Tourigny | |
| • Michel Magnan | Cathy Haddad | Marie-Claude Allard |
| • Martin Beaulac | Emmanuel Monette | Marie-Claude Cyr |

Une main d'applaudissement est portée à leur attention.

Michel Magnan mentionne également les membres du CA comme bénévoles et une main d'applaudissement est porté à leur attention également.

4. État de la santé du lac

Jean René explique ce qu'est l'eutrophisation du lac, c'est-à-dire son vieillissement qu'on peut constater en prenant 3 fois par année des mesures de la qualité de l'eau qu'on envoie au gouvernement pour analyse des 4 composantes responsables de la détérioration de la santé du lac :

Phosphore/Chlorophylle/carbone organique dissous/transparence.

Jean René présente les graphiques démontrant la progression de 3 de ses composantes : le phosphore a progressé depuis 2019 de 61%, la chlorophylle de 306% et le carbone de 13%. La transparence est stable.

Jean René explique que le vieillissement d'un lac est un phénomène normal mais que cela peut pendre des milliers d'année. Par contre, l'humain accélère le vieillissement des lacs en faisant augmenter le phosphore par une mauvaise gestion des bandes riveraines, l'utilisation d'engrais et de produits chimiques, le mauvais entretien des fosses septiques, etc.

Il spécifie que le phosphore provient aussi du fond du lac, particulièrement dans un lac artificiel comme le Lac Renaud, et que la chlorophylle augmente pour les mêmes raisons qui font augmenter le phosphore.

Un citoyen demande si l'eau est bonne à boire. Jean René répond qu'elle est baignable et qu'on n'a jamais dû fermer les plages à cause de la qualité de l'eau mais qu'elle contient tout de même des coliformes fécaux et qu'il est préférable de ne pas la boire.

Il précise qu'on n'a pas d'algues bleues-vertes qui sont causées par une sur saturation de phosphore qui entraîne des cyanobactéries qui causent les algues bleues-vertes.

Un citoyen demande si le fait d'avoir maintenu le niveau d'eau plus haut cette année avait aidé à la clarté de l'eau qui lui semblait plus claire que les autres années, mis à part la période où Fyto a fait de l'arrachage, ce qui a donné une eau brune pour quelques semaines compte tenu de l'augmentation des sédiments dans l'eau causé par l'arrachage du myriophylle. Jean René explique que cela a pu aider car plus l'eau est haute, moins le myriophylle a accès à la lumière pour proliférer.

Un citoyen demande s'il y a du phosphore dans l'épandage hivernal de la Ville (mélange sel/gravier). Jean René répond qu'il n'y a pas de réglementation de la Ville qui interdit le sel et qu'il faut évaluer l'impact de routes glissantes vs un peu de sel dans le lac.

Un citoyen propose d'explorer avec la Ville l'utilisation de jus de betteraves qui serait moins dommageable. Nous allons vérifier.

Un citoyen demande si la Ville effectue des vérifications de conformité des fosses septiques. Jean René mentionne que la Ville est en train de revoir son règlement et qu'on travaille avec eux afin qu'il soit appliqué adéquatement, tout comme le règlement sur les bandes riveraines.

Les bandes riveraines sont composées de 3 strates : gazon naturel, arbustes, arbres. La Ville fournit chaque printemps des plantes compatibles avec de bonnes bandes riveraines. Et sur le site de l'Association, il y a des conseils pour bien s'occuper de sa bande riveraine.

Jean René présente un extrait vidéo d'une émission présentée dans le cadre de l'émission de la Semaine verte expliquant les effets néfastes du Phosphore et Chlorophylle a. Cette vidéo intégrale est disponible sur le site internet de l'Association.

Jean René présente la carte des herbiers, telle que répertoriée cet été par Annie Renouf et Richard Pouliot qui ont quadrillé le lac au cours de 10 sorties sur le lac pour les répertorier. La carte a été finalisée à l'aide de l'expertise de Fyto et elle est en cours de clarification et d'analyse. Une nouvelle carte plus claire devrait sortir sous peu.

Nous constatons un total de 35 491 m² d'herbiers pour une superficie totale du lac de 270 000 m², ce qui représente 13%.

Les zones en jaune et rouges sont des endroits à travailler, avec une priorité pour les zones en rouge. Nous avons installé, à l'été 2022, 82 toiles qui ont couvert une superficie de 2 224 m² et les zones en rouge représentent 9 125 m².

Cependant les couleurs ne sont pas nécessairement représentatives de la réalité, alors nous devrions plutôt considérer l'ensemble des herbiers comme étant tous des herbiers à éradiquer.

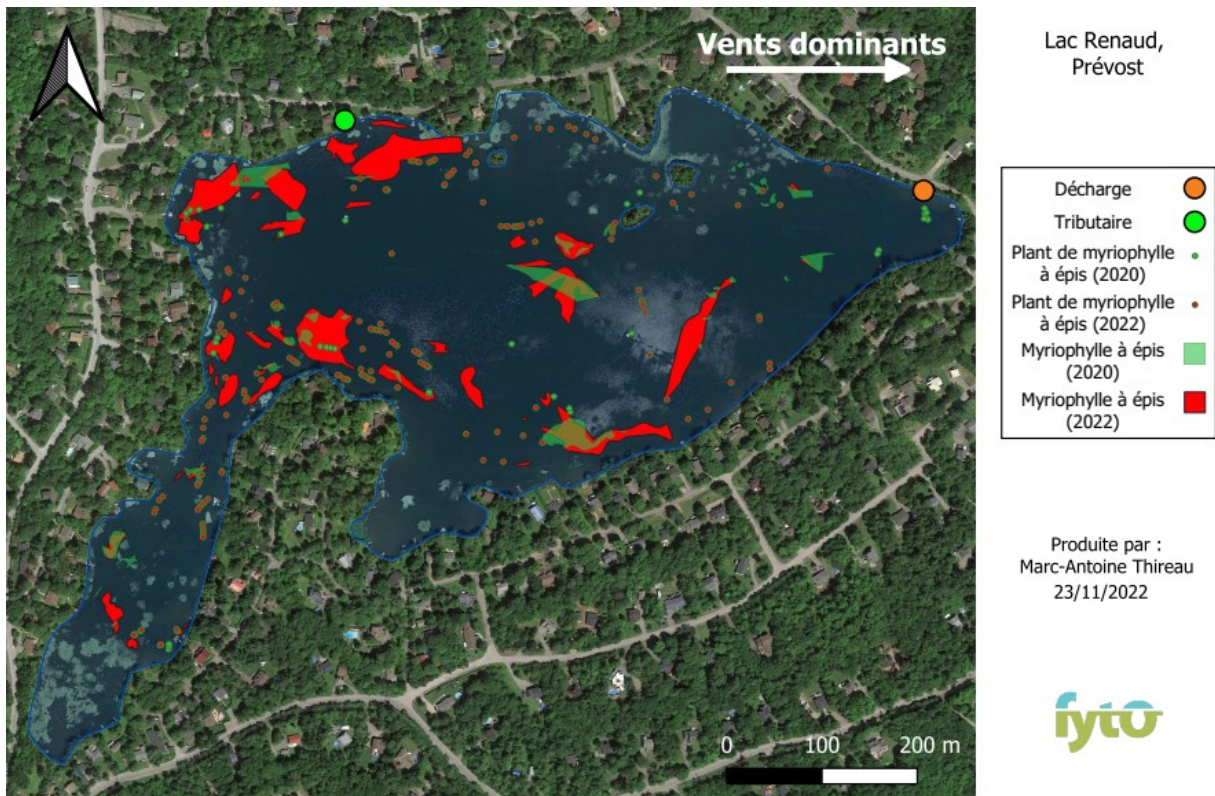
Un citoyen mentionne que les herbiers ont augmenté au bout de la rue Benjamin, causé par les eaux de ruissellement et que la Ville ne fait rien pour améliorer la situation.

Jean René mentionne que les discussions avec le maire, à cet effet ont été entamées et devront continuer.

Un citoyen demande combien il y a de résidences autour du lac. Claude Brunet répond que nous avons obtenu 323 adresses courriels par note activité porte à porte. Le citoyen veut savoir car il lui semble que les riverains, membres ou non, devraient être sensibilisé à l'état de santé du lac et à l'impact de certains gestes. Une citoyenne vérifie et mentionne qu'il y a environ 100 riverains directs autour du lac.

Sylvie ajoute que nous avons tous un rôle à jouer pour sensibiliser les résidents du lac.

Cartographie du Myriophylle



Un citoyen demande si on ne devrait pas utiliser un agitateur qui permet d'oxygéner le lac. Jean René répond que beaucoup d'études démontrent que cela n'aide pas vraiment et qu'il est préférable d'investir dans l'arrachage de la MAE plutôt qu'un aérateur.

Un citoyen demande pourquoi il est nécessaire d'enlever les toiles chaque année. Jean René répond que selon les recherches de Fyto, une période de 10 semaines est suffisante pour tuer la MAE et qu'il est préférable ensuite d'utiliser les toiles (assez dispendieuses) pour traiter un autre herbier l'année d'ensuite) Ce procédé est efficace à 80% et les toiles Aquascreen ont une durée de vie de 10 ans. Il faut faire de l'arrachage entre temps pour le maintien des gains effectués.

Un citoyen demande également pourquoi il faut les nettoyer car cela requiert beaucoup de travail et beaucoup de bénévoles. Jean René répond que selon les études de Fyto, il est préférable de les nettoyer car ainsi les toiles ne restent pas humides et il y a moins de risques que certaines boutures de MAE ne meurent pas et retournent dans le lac l'année suivante. Cependant, nous avons amélioré nos techniques de nettoyage, entre autres en ayant seulement une tige à chaque bout de toile et non au milieu. Cela facilite leur manutention.

5. Présentation des différentes options d'interventions pour 2023 et les années suivantes

Observations :

- Croissance du MaE (référence 2 ans):
 - 30 000 m² en 2020;
 - 35 000 m² en 2022 + 5 000 m² traité avant la cartographie;
 - Total en 2022: 40 000 m²
 - 33% croissance sur 2 ans
- Frais pose de toile et arrachage:
 - À définir (bénévoles vs FYTO vs entente conjointe Lac René)
 - Estimé à 4\$/m² (20000\$ pour 5000m²)
- Frais retrait des toiles et nettoyage:
 - Environ 5 à 6 fin de semaines complètes de bénévolat

En 2022, nous avons sollicité l'équipe de Vincent Gagné pour aider à plonger et arracher la MaE.

- Journée d'arrachage :
 - 2700\$/jour (3 plongées à 2 plongeurs + bénévoles à la surface)
 - Environ 1100m² d'herbier dense par jour

Suivi des opérations de lutte contre le myriophylle à épis - 2022

Lac Renaud, Prévost



4. Conclusion et recommandations

Somme toute, les travaux se sont bien déroulés. Un total de 4 900 m² a été traité par bâchage et arrachage manuel au cours de la semaine d'intervention. Malheureusement, nous avons manqué de temps pour finaliser l'arrachage de la zone. Finalement, voici des recommandations pour les années à venir :

1. Effectuer une nouvelle caractérisation des herbiers de myriophylle à épis
 2. Planifier une stratégie de lutte sur quelques années avec des objectifs réalistes selon le budget à disposition.
- Pose de toiles synthétiques Aquascreen et arrachage assisté
 - Évaluation des coûts préliminaire: (à valider avec Fyto (possibilité de réduction des coûts en s'associant avec le Lac René) : 35 000 m² X 1.165% durant 5 ans = 75 000 m², 75 000 m² X 4\$/m² = 300 000\$ (60 000\$ / an)
 - Phoslock – prise de contact et évaluation préliminaire: Prix approximatif basé sur 2 expériences au Québec: 300 000\$ à 600 000\$
 - On doit s'informer davantage sur la technique et les résultats avant de proposer cette alternative
 - Nous aurons besoin de plongeurs additionnels pour installer et ramasser les toiles.
 - Une citoyenne mentionne qu'elle a entendu parler de pastilles pour traiter la MAE dans un autre lac. Il s'agit peut-être du Phoslock. Il s'agit de Catherine Haddad et elle nous enverra un nom de contact pour que l'on valide.

- Au Lac René, ils ont installé des rideaux de turbidité pour empêcher le MAE d'envahir leurs plages.
- Des citoyens mentionnent la possibilité de poser des toiles devant leur quai pour aider. On leur répond que c'est possible mais qu'il faut faire attention de le poser ~~d~~sur le MAE seulement pour ne pas tuer d'autres plantes. Aussi, cela n'est pas facile à installer et on leur demande de ne pas les installer n'importe comment, qu'on peut les guider sur la bonne procédure au printemps prochain. Martin Beaulac se propose d'aider les citoyens avec cette étape.
- Plan de financement à déterminer
 - Besoin d'une personne qui prend en charge, qui fouille les divers programmes gouvernementaux et municipaux pour obtenir du financement et des subventions. À la fin de la réunion, Michel Magnan se propose pour aider.

Nous reviendrons au printemps avec un plan d'action détaillé, ainsi que les sommes requises pour le mettre à exécution.

6. États financiers

Les états financiers ont été présentés par Richard Pouliot, trésorier.

Association des Résidents du Lac Renaud 2000 Inc.

Résultats pour la période terminée le 31 août

	Prévision 2023	Réel 2022	Réel 2021
Revenus			
Membres # (111/2022, 104/2021, 96/2020)			
Cartes de membres	8 000 \$	4 990 \$	4 135 \$
Dons des membres	15 000	13 350	16 314
Activités de financement	5 000	-	-
Subvention Ville de Prévost	2 000	-	5 500
Subvention Gouvernementale	-	1 194	-
Intérêts et ristourne	-	9	17
Total des revenus	30 000 \$	19 544 \$	25 966 \$
Dépenses des activités			
Conférence/Formation/Consultation	200 \$	150 \$	190 \$
Entretien et réparation d'équipement	500	727	419
Lutte à la Myriophille à Épis (MaE) (voir annexe I)	20 000	25 327	22 716
Total des dépenses d'activités	20 700 \$	26 205 \$	23 325 \$
Frais généraux d'administration			
Registraire des Entreprises du Québec et Assurances	500 \$	524 \$	465 \$
Inscription RSVL	126	126	126
Courrier et frais postaux	-	-	578
Intérêts et frais bancaire	71	71	71
Frais transactionnels	-	964	729
Adhésion OBNL et frais généraux d'administration	499	359	499
Salaires et DAS (Étudiant/Stagiaire)	-	2 404	-
Site internet et Google Suite	2 500	2 410	249
Total - Frais généraux d'administration	3 696 \$	6 858 \$	2 718 \$
Total dépenses et frais généraux	24 396 \$	33 063 \$	26 043 \$
BÉNÉFICE NET (Perte nette)	5 604 \$	(13 519) \$	(77) \$

Association des Résidents du Lac Renaud 2000 Inc.

BILAN au 31 août

ACTIF	Prévision		
	2023	2022	2021
Actifs à court terme			
Encaisse	8 472,69 \$	3 844,93 \$	16 387,82 \$
Compte à recevoir	- \$	- \$	- \$
Petite caisse	- \$	- \$	- \$
Total des actifs à court terme	8 472,69 \$	3 844,93 \$	16 387,82 \$
Immobilisations			
<i>Biens matériels non-capitalisé ou déjà amortis</i>			
<i>2 tables à picnic, 1 quai, 1 chaloupe et moteur</i>	- \$	- \$	- \$
<i>2 quais flottants, 1 barge de travail, 1 pompe et table d.</i>	- \$	- \$	- \$
<i>31 toiles Aquascreen, 50 bouées</i>	- \$	- \$	- \$
<i>Valeur marchande estimée: 8000\$</i>	- \$	- \$	- \$
Total des immobilisations	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
TOTAL ACTIF	8 472,69 \$	3 844,93 \$	16 387,82 \$
PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs	0,00 \$	976,11 \$	0,00 \$
Total du passif à court terme	0,00 \$	976,11 \$	0,00 \$
TOTAL PASSIF	0,00 \$	976,11 \$	0,00 \$
AVOIR			
Avoir de l'association			
Avoir, au début de l'exercice	2 868,82 \$	16 387,82 \$	16 464,60 \$
Bénéfice net (perte nette)	5 603,87 \$	(13 519,00 \$)	(76,78 \$)
TOTAL AVOIR, à la fin de l'exercice	8 472,69 \$	2 868,82 \$	16 387,82 \$
TOTAL PASSIF ET AVOIR	8 472,69 \$	3 844,93 \$	16 387,82 \$
	-	(0,00)	-

Association des Résidents du Lac Renaud 2000 Inc.

ANNEXE I

Résultats pour la période terminée le 31 août

	Prévision 2023	Réel 2022	Réel 2021
Lutte à la Myriophylle à Épis (MaE)			
Bouées et cordages	- \$	1 418,94 \$	184,32 \$
Plongeurs	-	407,63	-
GPS, Sonar et accessoires	-	942,78	-
Toiles de fibres de verre (48 en 2022 et 43 en 2021)	-	12 923,19	18 248,08
Fyto - Pose de toiles et arrachage MaE	20 000,00	9 634,91	-
Barge de travail et système d'aspiration	-	-	4 261,55
Divers	-	-	21,83
Total des dépenses	20 000,00 \$	25 327,45 \$	22 715,78 \$

Un citoyen mentionne que le maire aurait proposé du financement durant l'AGA du Lac René. En effet, 4 membres du CA y ont assisté et le maire a proposé d'adopter un règlement d'emprunt pour financer une partie des frais requis pour lutter contre la MAE au lac René. Cependant, cela n'est pas simple à instaurer et il faut s'assurer d'avoir une très bonne collaboration citoyenne. Nous continuerons des discussions prochainement avec le maire. Mais les sommes requises au lac Renaud sont beaucoup plus importantes que celles requises pour le lac René. Nous regarderons également les possibilités de se financer à partir du déploiement du Fonds bleu du gouvernement du Québec. Nous devons également faire appel à tous pour obtenir de l'argent.

Sur proposition de Jean René Bureau et secondé par Daniel Trépanier, il est résolu d'adopter les états financiers tels que présentés.

7. Varia

Castor :

Luigi Tatonetti demande ce qui arrive avec les castors. Ceux-ci sont nocifs pour le lac car ils mangent les arbustes et détruisent les bandes riveraines. Jean René mentionne qu'ils sont arrivés plus tôt cette année et que le trappeur ne pouvait les chasser car il y avait encore les huards. Le trappeur est revenu 1 1/2 mois plus tard et il a capturé 2 castors. D'autres sont revenus au courant de l'été. Le trappeur reviendra au printemps prochain. Un citoyen demande ce qu'on fait pour les rats musqués et Jean René répond qu'on ne fait rien car ils ne sont pas considérés comme un animal nuisible.

8. Période de questions

Il n'y a pas d'autres questions que toutes celles posées tout au long de l'AGA.

9. Élections des membres du Conseil d'administration

Les 5 membres présents acceptent de renouveler leur participation au CA : Jean-René Bureau, en tant que président, Luc Bellefleur et Claude Brunet, en tant qu'administrateurs, Richard Pouliot en tant que trésorier et Sylvie Voyer, en tant que secrétaire. Annie Renouf et Dominique Demers avaient manifesté leur désir de continuer leur mandat également en tant qu'administratrices.

Nous sommes au total 7 membres du CA et il ne reste pas de postes vacants.

Mais on recherche constamment des bénévoles.

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Cathy Haddad, secondé par Marie-Claude Allard, il est résolu de clore la rencontre. Il est 20h50.

Signé à _____ le _____ 2022

Président _____